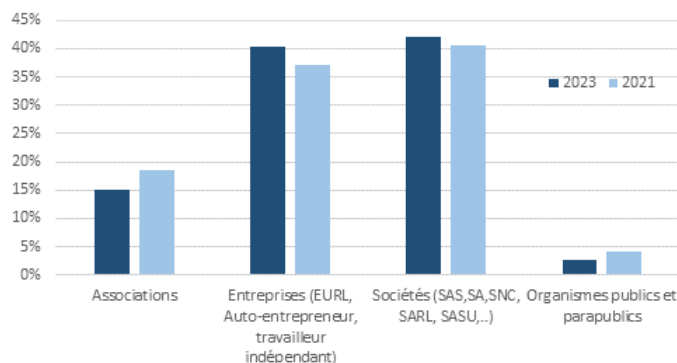


## La formation professionnelle en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy en 2023

La formation professionnelle constitue un levier essentiel pour le développement des compétences tout au long de la vie. Elle favorise l'insertion sur le marché du travail, le maintien dans l'emploi, l'évolution de carrière ou la reconversion. Elle peut déboucher sur un titre professionnel ou un diplôme et s'adresse aux adultes ainsi qu'aux jeunes déjà engagés ou en voie d'intégrer la vie active. Au 31 décembre 2023, 682 prestataires de formation professionnelle sont actifs en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. Ensemble, ils ont généré un chiffre d'affaires de plus de 132 millions d'euros, dont 38% (soit 50 millions) provenaient de financements publics (État, Union européenne, Région, France Travail, etc.) et 42% de fonds mutualisés via les OPCO (Opérateurs de compétences). Ces deux modes de financement nécessitent pour les prestataires une obligation de certification qualité « QUALIOPI ». La formation continue financée par les entreprises représente à elle seule près de 11 millions d'euros. L'ensemble des prestataires de formation a formé 102 600 stagiaires en 2023, totalisant plus de 7 millions d'heures de formation. Les salariés du secteur privé constituent la première catégorie de bénéficiaires (38% des stagiaires) mais ce sont les demandeurs d'emploi qui bénéficient du plus grand volume d'heures (38% contre 14% pour les salariés). La spécialité la plus représentée, en nombre de stagiaires reste celle de la sécurité des biens et des personnes (police, surveillance), probablement en lien avec les obligations légales des employeurs. Elle est suivie par les spécialités transversales, ce qui montre une forte demande pour les compétences polyvalentes et d'accompagnement. Enfin, la spécialité sanitaire et sociale connaît une progression notable, portée par le vieillissement de la population et la structuration du secteur. En nombre d'heures de formation, elle est devenue la première spécialité en Guadeloupe depuis deux ans.

### Deux structures sur trois sont des petites entreprises



Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

Le nombre de prestataires de formation enregistrés et actifs en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy s'établit à 682 établissements en 2023 (519 en 2021). Cette croissance significative de 31% sur deux ans s'explique principalement par la modalité introduite par la réforme de 2018 de l'exigence de la labellisation QUALIOPI pour l'accès aux financements publics et mutualisés (OPCO). Sont principalement concernés par cette progression, les auto-entrepreneurs et les entreprises individuelles. Cela traduit une dynamique entrepreneuriale dans le secteur de la formation professionnelle liée à cette réforme de 2018 mais aussi, une demande croissante de professionnels indépendants sur le marché de la formation.

### Une forte concentration urbaine

La répartition des structures reste très concentrée dans les zones urbaines et économiques majeures : Baie-Mahault concentre à elle seule 20% des organismes, suivie des Abymes (14%), Petit-Bourg (9%), Pointe-à-Pitre et Le Gosier (8% chacun). Les autres communes enregistrent entre 1% et 4% des établissements, ce qui souligne une forte implantation autour de l'agglomération pointoise, en lien direct avec la densité d'entreprises et de salariés. La collectivité de Saint-Martin comptabilise 24 organismes et celle de Saint-Barthélemy en regroupe 12 en 2023.

### La sphère privée domine le secteur de la formation professionnelle

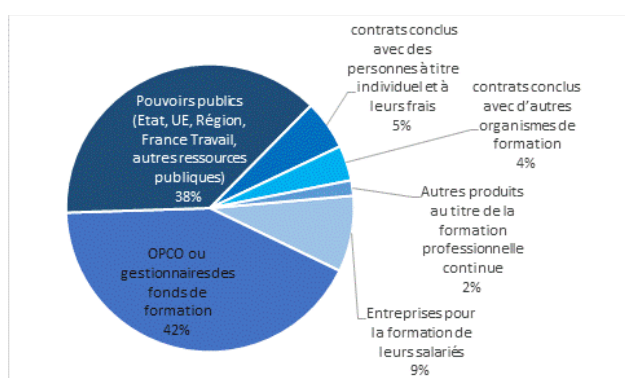
97% des organismes relèvent de la sphère privée. Parmi eux, 42 % sont des sociétés, 40% des entreprises individuelles et 15% sont des associations régies par la loi de 1901. Seule un peu moins d'une vingtaine d'organismes émane de la sphère publique.

# La formation professionnelle en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy en 2023

## Les sociétés(\*) mobilisent 52% du chiffre d'affaires (CA)

Les fonds de la formation professionnelle continue en 2023 sont concentrés sur 80% des établissements du secteur privé. Parmi eux, le secteur associatif en représente 20% et 15% pour les entreprises individuelles. Par ailleurs, les établissements du privé sont composés à 85% d'établissements d'au plus deux salariés. Ils recrutent du personnel extérieur et ont recours à la sous-traitance (des contrats de prestations de service à la place d'embauche de salariés).

## Les financeurs de la formation professionnelle



Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

## Une année record de recettes pour le marché de la formation professionnelle en Guadeloupe

En 2023, les organismes de formation (OF) ont généré un chiffre d'affaires (CA) total de 132,2 millions d'euros, soit une progression de 39% par rapport à 2021. Les principaux financeurs de la formation professionnelle sont les pouvoirs publics et les OPCO (Opérateurs de Compétences). Ces fonds représentent 80% du marché de la formation professionnelle. À cela s'ajoutent le financement direct des entreprises pour la formation de leurs salariés (9%), les démarches individuelles (5%), et d'autres sources (organismes et produits divers), qui totalisent 6%.

## 53 établissements ont en moyenne un CA de près de 2 millions euros

CA OF	moins 75K€		75K€ et 500K€		+500K€		Total	
	Nb Ets	CA moyen	Nb Ets	CA moyen	Nb Ets	CA moyen	Nb Ets	CA moyen
Associations	67	23 580	24	189 575	11	1 387 048	102	209 678
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	248	15 583	20	186 462	7	843 075	275	49 074
Sociétés	204	19 108	56	204 397	27	2 057 173	287	246 996
Organismes publics et parapublics	3	18 156	7	243 814	8	3 087 122	18	1 469 897
<b>Total général</b>	<b>522</b>	<b>18 002</b>	<b>107</b>	<b>200 299</b>	<b>53</b>	<b>1 913 202</b>	<b>682</b>	<b>193 884</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle Montants en euros

522 structures dont 48% de travailleurs indépendants déclarent un chiffre d'affaires moyen de 18 000 euros annuel. Par opposition, seulement 35 établissements (sociétés et organismes publics) affichent un chiffre d'affaires moyen supérieur 2,3 millions d'euros annuel.

(\*) Les sociétés regroupent les SA, SARL, SAS, SNC, SASU, Société Civile, etc.

## 7% des structures captent 76 % du marché régional

Une cinquantaine de structures de formation totalisent plus de 100 millions de CA sur les 132 millions du marché. Par opposition, près des trois quarts des organismes (71%) réalisent un chiffre d'affaires relativement faible (moins de 75 000 € soit 7% du CA total des OF), en raison de leur petite taille.

## Les petites structures réalisent les meilleures marges

Statut juridique	Total des produits (chiffres d'affaires)	Total des charges de l'organisme liées à l'activité de formation	Dont salaires des formateurs	Dont achats de prestation de formation et honoraires de formation	Marge Brute
Associations	21 387 205	16 654 201	2 824 644	5 166 050	22%
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	13 495 324	7 876 710	1 384 699	1 732 666	42%
Sociétés (SARL, SAS, SA, SASU, SNC...)	70 887 884	50 873 848	5 700 656	31 638 333	28%
Organismes publics et parapublics	26 458 141	17 405 734	7 558 503	2 712 338	34%
<b>Total général</b>	<b>132 228 554</b>	<b>92 810 493</b>	<b>17 468 502</b>	<b>41 249 387</b>	<b>30%</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle Montants en euros

En matière de charges, les salaires des formateurs représentent 43% des dépenses dans les organismes publics et parapublics, contre seulement 11% dans les sociétés. Cette différence s'explique par un recours plus important à l'externalisation des formateurs dans le secteur privé (62%), contre 16 % dans le public. Par ailleurs, la marge brute reste plus fragile dans les associations (22%) et les sociétés (28%), comparée à celle des organismes publics qui atteint 34%.

## La formation professionnelle emploie près de 5 500 formateurs

Statut juridique	Nombre de personnes de l'organisme dispensant des heures de formation	Nombre de personnes extérieures dispensant des heures de formation	Nombre d'OF
Associations	350	724	102
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	276	292	275
Sociétés	777	1 950	287
Organismes publics et parapublics	716	413	18
<b>Total général</b>	<b>2 119</b>	<b>3 379</b>	<b>682</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

En équivalent temps plein (ETP), le volume d'activité de la formation totalise 692 emplois (624 en 2021).

## 1 millions heures de formation dispensées

Statut juridique	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes de l'organisme	Nombre d'heures de formation dispensées des personnes extérieures	Nombre d'OF
Associations	104 084	197 051	102
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	114 406	62 587	275
Sociétés	195 246	280 260	287
Organismes publics et parapublics	118 424	39 924	18
<b>Total général</b>	<b>532 160</b>	<b>579 822</b>	<b>682</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

Toutefois par établissement, les salariés formateurs sont plus nombreux dans le public (40 salariés en moyenne

## La formation professionnelle en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy en 2023

par organisme contre 2,7 dans les sociétés).

La durée moyenne des formations dispensées par les salariés formateurs s'établit à 251 heures (281 en 2021). Les formations dispensées par des prestataires extérieurs sont plus courtes, avec une durée moyenne de 172 heures, stable par rapport à 2021 (174 heures). Cette externalisation joue un rôle significatif dans le paysage de la formation professionnelle : le volume de formateurs extérieurs dépasse de près de 60% celui du personnel interne. En effectif global, ce sont les organismes privés qui font davantage appel à des intervenants extérieurs que les structures publiques.

### Les salariés demeurent les premiers bénéficiaires de la formation professionnelle

Statut juridique	Salariés d'employeurs privés hors apprentis	Apprentis	Personnes en recherche d'emploi	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires
Associations	4 368	1 402	9 659	862	2 070
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	6 190	344	2 358	1 935	3 066
Sociétés	24 600	2 290	5 973	5 413	19 796
Organismes publics et parapublics	3 565	2 160	912	1 380	4 303
<b>Total général</b>	<b>38 723</b>	<b>6 196</b>	<b>18 902</b>	<b>9 590</b>	<b>29 235</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

102 646 personnes ont bénéficié d'au moins une heure de formation. Une personne peut-être comptée plusieurs fois si elle a effectué plusieurs formations au cours de l'année. En 2023, le volume de stagiaires progresse de 29% par rapport à 2021. Tous les types de stagiaires sont en augmentation qu'il s'agisse des apprentis (+40%), des personnes en recherche d'emploi (+25%), des autres stagiaires (+91%) ou des salariés (+6%). Selon le type d'établissement, le volume de stagiaires est davantage en hausse, dans les entreprises individuelles (+36%) que dans les sociétés (+30%), les associations et organismes publics ou parapublics (+25%).

### Des formations plus longues pour les demandeurs d'emploi

Statut juridique	Salariés d'employeurs privés hors apprentis	Apprentis	Personnes en recherche d'emploi	Particuliers à leurs propres frais	Autres stagiaires
Associations	86 257	488 919	731 323	74 764	74 726
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	149 744	67 078	398 785	90 376	69 046
Sociétés	726 416	468 081	1 112 327	226 752	676 315
Organismes publics et parapublics	52 646	495 418	435 898	79 100	540 240
<b>Total général</b>	<b>1 015 063</b>	<b>1 519 496</b>	<b>2 678 333</b>	<b>470 992</b>	<b>1 360 327</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

Le volume d'heures de formation n'a progressé que de 2% en 2023 par rapport à 2021. Cette croissance est nettement inférieure à l'évolution du nombre de stagiaires (+29%). Le nombre d'heures stagiaires dépasse désormais les sept millions d'heures. Cette évolution est portée principalement par les sociétés, où le volume d'heures a bondi de 37% en deux ans. À l'inverse, les organismes publics et parapublics ainsi que les entreprises individuelles enregistrent un recul significatif (respectivement -23% et -22%). Le volume reste stable dans les associations. Cette dynamique

bénéficie surtout aux particuliers finançant eux-mêmes leur formation (+28%) et aux apprentis (+11%), tandis que les autres catégories de stagiaires sont en baisse.

### Les qualifications visées sont très mal renseignées

78% des formations n'ont pas d'information sur le niveau de la qualification. Les autres sont pour plus des deux tiers sur des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificats de qualification professionnelle enregistrés au RNCP. Parmi les 22% (15 511 stagiaires) des formations renseignées, 57% des stagiaires ont bénéficié de formation visant un diplôme, un titre professionnel de niveau BAC et plus (42% en 2021).

### Niveau de formation suivi par les stagiaires

Statut juridique	Formations visant un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle enregistré au RNCP	Dont de niveau 6 à 8 (Licence, Master, diplôme d'ingénieur, Doctorat...)	Dont de niveau 5 (BTS, DUT, écoles de formation sanitaire et sociale...)	Dont de niveau 4 (BAC professionnel, BT, BP, BM...)	Dont de niveau 3 (BEP, CAP...)	Dont de niveau 2	Dont certificat de qualification professionnelle (CQP) sans niveau de qualification
Associations	3 364	875	857	426	532	203	97
Entreprises (EURL, Auto-entrepreneur, travailleur indépendant)	2 331	106	291	601	409	3	602
Sociétés	6 338	780	1 448	1 415	1 820	28	112
Organismes publics et parapublics	3 478	715	735	544	1 472	12	0
<b>Total général</b>	<b>15 511</b>	<b>2 476</b>	<b>3 331</b>	<b>2 986</b>	<b>4 233</b>	<b>246</b>	<b>811</b>

Source : DEETS, Service Régional de Contrôle

### Répartition variable selon le niveau de formation

Les niveaux Licence, Master, Doctorat (niveau 6 à 8) représentent 16% des stagiaires renseignés. Les niveaux BTS, DUT (niveau 5) sont à 21%. Les bacheliers sont à 19% et enfin les BEP-CAP représentent 21%.

### Formation professionnelle : où sont les bénéficiaires ?

Spécialités de formation en nombre de stagiaires	Poids
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	15,0%
Spécialités plurivalentes des échanges et de gestion	7,7%
Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	6,7%
Formations générales	6,4%
Transport, manutention, magasinage	6,0%
Autres...	6,0%
Commerce, vente	5,4%
Santé	5,1%
Enseignement, formation	4,3%
Comptabilité, gestion	2,9%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	2,8%
Secrétariat, bureautique	2,8%
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	2,3%
Développement des capacités comportementales et relationnelles	2,2%
Linguistique	2,2%
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	2,2%

Source DEETS, Service Régional de Contrôle

En 2023, les dix premières spécialités de formation concentrent à elles seules près de 66% des stagiaires, sur une centaine de spécialités recensées. Cette tendance à la concentration s'est accentuée au fil des années : 56% en 2020, 62% en 2021. La spécialité « Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance » reste largement en tête, confirmant son statut de domaine prioritaire. En revanche, la spécialité « Commerce, vente », qui occupait la deuxième place en 2021, attire désormais moins de stagiaires, au profit de

formations plus transversales. Cette évolution traduit une demande croissante pour des compétences polyvalentes et d'accompagnement, adaptées aux mutations du marché du travail.

## Dominance sanitaire et montée du social en 2023

Spécialités de formation en heures stagiaires	Poids
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	12,6%
Commerce, vente	8,6%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	6,8%
Travail social	6,7%
Transport, manutention, magasinage	5,0%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	4,0%
Linguistique	3,5%
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	3,5%
Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	3,1%
Formations générales	3,1%
Autres...	3,0%
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	2,8%
Secrétariat, bureautique	2,6%
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des	2,4%
Enseignement, formation	2,4%
Comptabilité, gestion	2,2%

Source DEETS, Service Régional de Contrôle

Sur le volume d'heures stagiaires, les spécialités plurivalentes sanitaires et sociales arrivent en tête, ce qui reflète les besoins croissants liés au vieillissement de la population et à la structuration du secteur médico-social. Le commerce, vente (8,6%) et échanges/gestion (6,8%) montrent l'importance des compétences transversales dans les métiers de la relation client et de la gestion. L'année 2023 note une certaine présence du travail social : Avec 6,7%, il confirme l'importance des métiers de l'accompagnement dans les politiques publiques d'insertion et de cohésion sociale. Des domaines comme la linguistique, les disciplines artistiques, l'informatique et la bureautique sont aussi représentés, bien que dans une moindre mesure.

## Des prestations de formation de plus en plus exigeantes (Loi 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel)

La certification Qualiopi par structure et type de formation comme gage de la qualité des prestations de formation : Les actions de formation sont les répandues avec 48% des organismes suivi de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : 7%. Viennent ensuite la labellisation Qualiopi pour les formations à l'apprentissage totalisent 6% des structures. Enfin 4% des structures sont certifiés Qualiopi pour les bilans de compétences.

## Sources et avertissements

Cette étude porte sur les données concernant la formation professionnelle continue en Guadeloupe et dans les Iles du Nord. Elle est réalisée par le service régional de contrôle (SRC) et le service études, statistique évaluation (SESE). Les chiffres sont issus des bilans pédagogiques et financiers (BPF) communiqués par les organismes de formation. En effet, chaque année, les personnes physiques ou morales qui réalisent des actions entrant dans le champ de la formation professionnelle continue, sont tenues d'adresser au service en charge du contrôle de la formation professionnelle (service régional de contrôle), un document retraçant l'emploi des sommes reçues et dressant un bilan pédagogique et financier de leur activité.

Les chiffres figurant sur les bilans pédagogiques et financiers doivent toutefois être pris avec une certaine prudence du fait que ces informations sont déclaratives et ne sont pas toujours correctement renseignées.

Les radiations d'organisme de formation sont effectuées, conformément à la réglementation, une fois par an.

Depuis 2021, la certification qualité Qualiopi devient obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences souhaitant aussi accéder aux fonds publics et mutualisés selon L.6316-1 du code du travail ; la marque « Qualiopi » concerne ainsi tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions : de formation, de bilans de compétences, permettant de faire valider les acquis de l'expérience, de formation par apprentissage.

## Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de GUADELOUPE (DEETS)

### Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE  
Téléphone : 05.90.80.50.50, Télécopie : 05.90.80.50.00

### Bureaux de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry,  
Téléphone : 05.90.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Immeuble ORLANDO  
boulevard de Houelbourg, Jarry, 97122 Baie-Mahault  
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

### Bureau de Saint -Martin :

23, rue de Spring, Concordia, 97150- Saint -Martin  
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Directeur de publication : Ludovic De Gaillande

### Réalisation :

SESE (Service Etudes, Statistique, Evaluation)  
Charly Darmalingon & Roman Janik  
et SRC (Service Régional de Contrôle) Aliane Cassin

Courriel : [deets-971.statistiques@deets.gouv.fr](mailto:deets-971.statistiques@deets.gouv.fr)

Site web : <http://guadeloupe.deets.gouv.fr>